

MAIRIE DE RUFFEC
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de
L'ARTICLE L 2122 -22
Du Code Général des Collectivités Territoriales**

**APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE MARCHE MP22-01
TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC EN ESPACE DE CO-WORKING**

Le Maire de RUFFEC,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122.22,
Vu la délibération n°2020_10_06_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant
délégation au Maire au titre de l'article susdit,
Vu la proposition d'avenant n°1 de la SASU AD VITAM,

Considérant la nécessité de modifier les coordonnées postales ainsi que le numéro de SIRET de la Sasu
AD VITAM ;

ARRETE

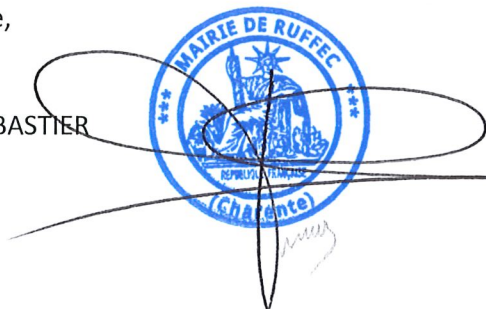
ARTICLE 1 : Approuve les termes de l'avenant n°1 à la mission de Maitrise d'œuvre avec la SASU AD
VITAM, tel qu'annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la commune et ampliation en sera
adressée à Madame la Sous-Préfète.

Fait à Ruffec, le 14 mars 2023

Le Maire,

Thierry BASTIER





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1 ¹

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE RUFFEC
M. Thierry BASTIER
Place d'Armes 16700 RUFFEC
secretariat.maire@mairie-ruffec16.fr
05.45.31.01.75
21160292500011

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

AD VITAM SASU d'architecture
Yann Bacquet architecte DPLG
29 rue de la République 16700 RUFFEC
05.45.31.05.26
SIRET : 879 142 206 00033

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP 22-01 – Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espaces de co-working

■ Date de la notification du marché public : 28 avril 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT :39 720,00 €
- Montant TTC :47 664,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230316-013_MP_23-CC
Date de télétransmission : 16/03/2023
Date de réception préfecture : 16/03/2023

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Changement d'adresse du siège social de l'architecte
 - Ancienne adresse : 26 rue de l'Abreuvoir 16700 RUFFEC
 - Nouvelle adresse : 29 rue de la République 16700 RUFFEC

- Changement du numéro SIRET
 - Ancien SIRET : 879 142 206 00025
 - Nouveau SIRET : 879 142 206 00033

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :


(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230316-013_MP_23-CC
Date de télétransmission : 16/03/2023
Date de réception préfecture : 16/03/2023

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
AD VITAM – Yann BACQUET, Président	A Ruffec le 14 mars 2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : *Ruffec*....., le *15 mars 2023*

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

*de Marie
Cherry BASTER*



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)